



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

PJ 97/16

21 janvier 2016

Original : anglais

Disponible en anglais et en français

F

Comité des projets /
Conseil international du Café
9 mars 2016
Addis Abeba (Éthiopie)

**Mécanisme africain du café –
Résumé de la note conceptuelle**

Contexte

Le présent document, soumis par l'Organisation interafricaine du Café (OIAF), contient le résumé d'une note conceptuelle relative à la création d'un fonds de développement du café, intitulé Mécanisme africain du café, visant à mobiliser des ressources pour apporter des solutions durables et déverrouiller le potentiel de l'industrie africaine du café.

Mesures à prendre

Le Comité des projets est invité à examiner cette proposition et les recommandations du SCVP et, s'il le juge approprié, à recommander au Conseil de l'approuver.

MÉCANISME AFRICAIN DU CAFÉ – RÉSUMÉ DE LA NOTE CONCEPTUELLE

I. Contexte

1. Compte tenu de la jeunesse et de la croissance de la population de l'Afrique, les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre doivent jouer un rôle plus important dans la transformation du continent. Le continent africain a le plus grand nombre de pays producteurs de café et l'industrie est essentielle pour de nombreux pays car elle est une source principale de revenus pour plus de 12 millions de ménages, et contribue pour une part importante aux recettes fiscales d'un certain nombre de ces pays. En effet, le sous-secteur du café continue d'offrir des possibilités de croissance, augmentant les revenus et transformant la vie des communautés agricoles. L'Afrique a un grand potentiel pour catalyser le développement du secteur privé, créer des emplois et générer des recettes pour les secteurs public et privé – notamment les producteurs, les transformateurs, les coopératives, les entreprises exportatrices et les gouvernements.

2. Cependant, comme pour beaucoup d'autres secteurs de l'agriculture, le développement du secteur du café en Afrique doit relever un certain nombre de défis qui dépendent étroitement de la situation individuelle des 25 pays producteurs de café. C'est dans ce contexte et dans le cadre du quatrième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café de l'Organisation internationale du Café, et sous la direction du Secrétaire général de l'Organisation interafricaine du Café (OIAC), que les différents partenaires de la chaîne de valeur du café ont demandé à la Banque africaine de développement de créer un fonds de développement du café, intitulé "Mécanisme africain du café". Avec la bonne volonté et la compréhension de la Banque, ce mécanisme devrait permettre de mobiliser des ressources pour apporter des solutions durables et déverrouiller le potentiel de l'industrie africaine du café.

II. Justification et objectif

3. Le mécanisme proposé permettra d'identifier et de faciliter les interventions visant à intégrer les petits producteurs de café dans la chaîne de valeur du café, assurant ainsi à ce groupe cible l'accès aux marchés et aux technologies qui permettra d'améliorer la compétitivité. Le mécanisme facilitera et tirera parti des expériences, des connaissances et des opportunités les plus importantes (investissements) de tous les participants dans le cadre de leurs activités dans la région. Le but recherché est une approche sectorielle systématique (agriculture) et des produits de base (sous-secteur du café) qui permettra d'augmenter la croissance (économique) et de réduire la pauvreté des communautés des zones rurales grâce à des initiatives des secteurs public et privé.

4. L'objectif principal est de créer un mécanisme d'investissements non-remboursables (dons ¹) visant à financer les initiatives en cours et prévues dans le but spécifique d'accroître la production et l'accès au marché du café africain de qualité, et ce aux niveaux national et régional, de manière à tirer pleinement parti de l'accroissement de la demande du marché du café. Cet objectif sera atteint au moyen d'activités adaptées aux besoins des groupes bénéficiaires et aux conditions spécifiques de chaque pays, ainsi que des activités ayant une portée multinationale.

III. Éléments

5. Cet objectif sera atteint au moyen de quatre éléments :

- a) Mise en place d'une chaîne régionale d'approvisionnement du café durable.
- b) Création de la demande, de liens commerciaux et investissement.
- c) Promotion de l'adaptation au changement climatique et des pratiques écologiquement responsables.
- d) Diffusion de l'information et communication des enseignements, partage des expériences et des outils, et création de partenariats.

IV. Bénéfices et bénéficiaires

6. Les bénéfices de cette proposition de mécanisme sont de trois ordres :

- i) Réaliser des économies d'échelle dans le développement des matériels et permettre ainsi une diffusion des méthodes et des matériels de formation plus large que dans le cadre de projets individuels.
- (ii) Renforcer les échanges intrarégionaux des méthodes de production de café de qualité.
- (iii) Assimiler les enseignements tirés par les différents pays pilotes en matière de production et de commercialisation du café de qualité et les utiliser dans les autres pays de la région.

7. Les bénéfices directs des partenaires ciblés par ce mécanisme sont :

- i) Augmentation du volume et de la valeur des échanges de café avec des partenaires mondiaux.
- (ii) Augmentation des revenus des producteurs.
- (iii) Renforcement de la participation et de l'engagement des jeunes et des femmes dans la production de café.
- (iv) Amélioration de la sécurité alimentaire grâce à des systèmes agricoles équilibrés et diversifiés.

¹ L'élément don sera également important en tant que stimulant - possibilité de le lier à des prêts appuyant les investissements dans la chaîne de valeur du café, ce qui nécessitera la présentation de plans d'affaires ou d'études de faisabilité crédibles qui pourront être financés par le Mécanisme.

- (v) Amélioration de la durabilité environnementale.
- (vi) Amélioration de l'adaptation au climat et des mesures d'atténuation.
- (vii) Amélioration des relations entre les producteurs, les négociants et les institutions financières.
- (viii) Amélioration des connaissances des producteurs en matière de gestion améliorée du café et de pratiques de la transformation, de gestion du crédit et d'organisation et de gestion des coopératives agricoles.

8. Les bénéfices d'ordre général du sous-secteur du café africain sont :

- a) Création d'emplois, sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté rurale en Afrique.
- b) Améliorations et gains d'efficacité dans la chaîne de valeur du café africaine.
- c) Autonomisation des femmes et des jeunes et possibilités d'emploi (création d'emplois).
- d) Mise en œuvre de techniques d'adaptation visant à atténuer les facteurs environnementaux défavorables, ce qui profitera au secteur agricole.
- e) Hausse importante des recettes en devises des pays producteurs et amélioration des moyens de subsistance des petits producteurs de café.

9. Les bénéfices des torréfacteurs et des sociétés de négoce sont :

- a) Approvisionnements constants en café de qualité dans les volumes requis.
- b) Amélioration des relations entre les producteurs de café africains et les négociants/torréfacteurs.
- c) Identification commune d'investissements dans des sites existants et/ou des sites nouveaux dans les zones de production de café.
- d) Priorités pour les négociants de café d'acheter les quantités nécessaires de café de qualité auprès des projets ou des pays bénéficiaires.
- e) Reconnaître le fait que l'Afrique prend au sérieux la réhabilitation de son secteur du café.

V. Coût et financement

10. Le Mécanisme devrait commencer avec un montant d'au moins 50 millions de dollars (taille minimum du fonds), l'objectif de 150 millions de dollars devant être atteint au cours des 18 prochains mois. Cette taille est appropriée pour atteindre la masse critique nécessaire pour que le Mécanisme puisse faire des investissements ayant un grand impact, conformément à son objectif global. Une part importante du capital du Mécanisme viendra de la banque (à convenir avec la direction de la banque) et sera en outre mobilisée auprès du secteur privé, des fondations et autres donateurs. Le Mécanisme aura une durée de vie (à déterminer par les systèmes et les procédures de la banque), qui pourrait être de 10 ans².

² Conformément au plan stratégique décennal de la Banque (2013-2022), de la croissance inclusive à la croissance verte durable.

VI. Le rôle du secteur privé dans le cofinancement du Mécanisme

11. Des entreprises multinationales sont déjà présentes dans tous les pays producteurs de café et ont investi des millions de dollars à différentes étapes de la chaîne de valeur. Cela est démontré par leur volonté d'investir plus de 3,5 milliards de dollars par l'intermédiaire de l'Initiative WEF/Grow Africa sur l'agriculture, en ciblant les principaux produits de base comme le manioc, le café, le cacao et l'huile de palme. Les discussions préliminaires indiquent qu'elles sont également prêtes à collaborer avec l'OIAC et la Banque africaine de développement (BAD) pour améliorer la coordination, partager les connaissances et les expériences et approfondir l'impact de leurs interventions respectives en matière de développement. Un exemple notable de la participation du secteur privé est le projet pilote mené au Burundi par Sucafina, société de négoce suisse. La société a mobilisé des fonds auprès de diverses parties prenantes afin de renforcer la capacité des producteurs de café à améliorer la qualité et le rendement du café ainsi que la participation des femmes dans l'industrie. Le projet – intitulé "Promotion d'un secteur du café durable au Burundi" a été élaboré en collaboration avec l'Organisation internationale du Café. Kahawatu, organisation à but non-lucratif, a été créée pour gérer le projet et continuer à mobiliser des fonds.